

Compte-rendu du Conseil Municipal du 6 février 2026

L'an deux mille vingt-six, le six février à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Didier DEL PRETE, Maire.

Présents : M. DEL PRETE Didier, M. LE GOUPIL Luc, Mme DUPUIS Virginie, Mr MARECHAL Hubert, M. FLAUX Mickaël, M. LEGAY Rémi, Mme VAN WAEYENBERGHE Ingrid.

Absents :

Mr BERTIN Guy a donné pouvoir à M. LE GOUPIL Luc

Mme VAN WAEYENBERGHE Ingrid est nommée secrétaire de séance.

- Approbation des derniers conseils municipaux : aucune observation

INFORMATIONS DU MAIRE

- Fleurs obsèques Monsieur THIBOUT
- Ramassage des déchets : nouveau calendrier à compter d'avril 2026

DELIBERATION 4 / 2026 VALIDATION DEVIS ALARME INCENDIE SALLE POLYVALENTE

Monsieur le Maire informe que la commission de sécurité de la Préfecture, relative à la sécurité de la salle polyvalente, s'est réunie le 30 janvier 2026.

Il y a lieu d'installer une alarme incendie de type 4, et 3 devis sont présentés :

- I-PROTEC	Radio 4 989.00 € TTC	Filaire 5 252.28 € TTC
- A PLUS ELEC	Radio 6 534.00 € TTC	
- ELS	Radio 6 201.91 € TTC / 6 482.71 € TTC	Filaire 9 264.31 € TTC

Après en avoir délibéré, le conseil à 8 voix pour, valide le devis de la Société I-PROTEC pour un montant de 4 989.00 € TTC et autorise le Maire à le signer.

DELIBERATION 5 / 2026 REMBOURSEMENT FRAIS KM ELUS

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de rembourser les frais kilométriques occasionnés lors des déplacements effectués par les conseillers municipaux, dans l'exercice des missions confiées, et sur ordre de mission du Maire.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à 8 voix pour, accepte le remboursement de frais kilométriques aux élus. Cette dépense sera inscrite au budget primitif 2026.

La séance est levée à 19 h 24 Clos et délibéré les jours, mois et an susdits